

**Assemblée générale mixte**

**14 avril 2015**



# Xavier Huillard

Président-directeur général





# Ordre du jour



## ■ **Partie ordinaire**

- **approbation des comptes 2014 et affectation du résultat de l'exercice**
- **renouvellement des mandats de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs**
- **renouvellement du programme d'achat par la Société de ses propres actions**
- **approbation des conventions et engagements réglementés**
- **avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au président-directeur général et au directeur général délégué**

## ■ **Partie extraordinaire**

- autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues
- délégation à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission
- délégation à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription
- délégation à l'effet d'émettre des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles, et toutes valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription
- délégation à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social en vue de rémunérer des apports en nature
- délégations à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées au profit des salariés
- modification de l'article 8 des statuts à l'effet de maintenir le droit de vote simple
- modifications des article 10 bis et 17 des statuts à l'effet de se conformer à des dispositions du Code de commerce



# Faits marquants 2014



**Participation au capital de Cofiroute portée à 100 %**

**Ouverture du capital de VINCI Park à hauteur de 75 %**

**Plan de redressement des activités de construction au Royaume-Uni**

**Acquisitions d'Imtech ICT et d'Electrix (VINCI Energies)**

**Avancement du projet SEA (LGV Tours-Bordeaux) proche de 80 %**

Une performance robuste dans un environnement plus difficile en France

Chiffre d'affaires	▶	-2,0% à structure comparable	France : ↓ International : =
Résultat opérationnel sur activité	▶	-0,8%	Concessions, Energies, Eurovia : ↑ Construction : ↓
Résultat net	▶	+26,7%	Hors éléments non courants : stable Plus-value de cession VINCI Park
Cash flow libre	▶	+0,8%	Concessions : ↑ Contracting : ↓
Endettement financier net	▶	Réduction de 823 m€	Amélioration des conditions de financement et de la liquidité
Notations de crédit	▶	A- Baa1	Standard & Poor's : améliorée Moody's : confirmée

**Chiffre d'affaires : 5,8 Mds€ (+4,5 % à structure comparable)**

**EBITDA : 3,8 Mds€ (+8,2 %)**



Chiffre d'affaires (CA)	<b>4,8 Mds€</b>	<b>+3,5 %</b>
EBITDA	<b>3,4 Mds€</b>	<b>+4,9 %</b>
EBITDA/CA	<b>71,3 %</b>	<b>+100 pb</b>
Croissance du Trafic	<b>+2,1 %</b>	
Véhicules légers	<b>+2,2 %</b>	
Poids lourds	<b>+1,7 %</b>	



Chiffre d'affaires	<b>0,7 Md€</b>	<b>+13,8 %</b>
EBITDA	<b>0,3 Md€</b>	<b>+234,4 %</b>
EBITDA/CA	<b>47,7 %</b>	<b>+1 520 pb</b>
<b>46,8 mpax sur 23 plateformes gérés dans 3 pays</b>		
Portugal	<b>+9,5 %</b>	
France	<b>+3,5 %</b>	
Cambodge	<b>+12,8 %</b>	
<b>Total trafic</b>	<b>+9,1 %</b>	



## AUTRES CONCESSIONS

Chiffre d'affaires	<b>0,4 Md€</b>	<b>+0,4 %</b>
EBITDA	<b>0,1 Md€</b>	<b>(54,4 %)</b>
EBITDA/CA	<b>25,9 %</b>	<b>+230 pb</b>

- VINCI Park déconsolidée au 4 juin 2014



**Chiffre d'affaires : 32,9 Mds € (-3,2 % à structure comparable)**

**ROPA : 1,1 Md € (-19,6%)**



Chiffre d'affaires	<b>9,3 Mds€</b>	(2,5 %)
ROPA	<b>519 m€</b>	+0,3 %
ROPA/CA	<b>5,6 %</b>	stable
Carnet de commandes (au 31 déc.)	<b>6,3 Mds€</b>	stable

- Croissance externe à l'international



Chiffre d'affaires	<b>8,2 Mds€</b>	(4,6 %)
ROPA	<b>249 m€</b>	+8,3 %
ROPA/CA	<b>3,0 %</b>	+30 pb
Carnet de commandes (au 31 déc.)	<b>5,5 Mds€</b>	(4,4 %)

- Résistance en France
- Amélioration à l'international

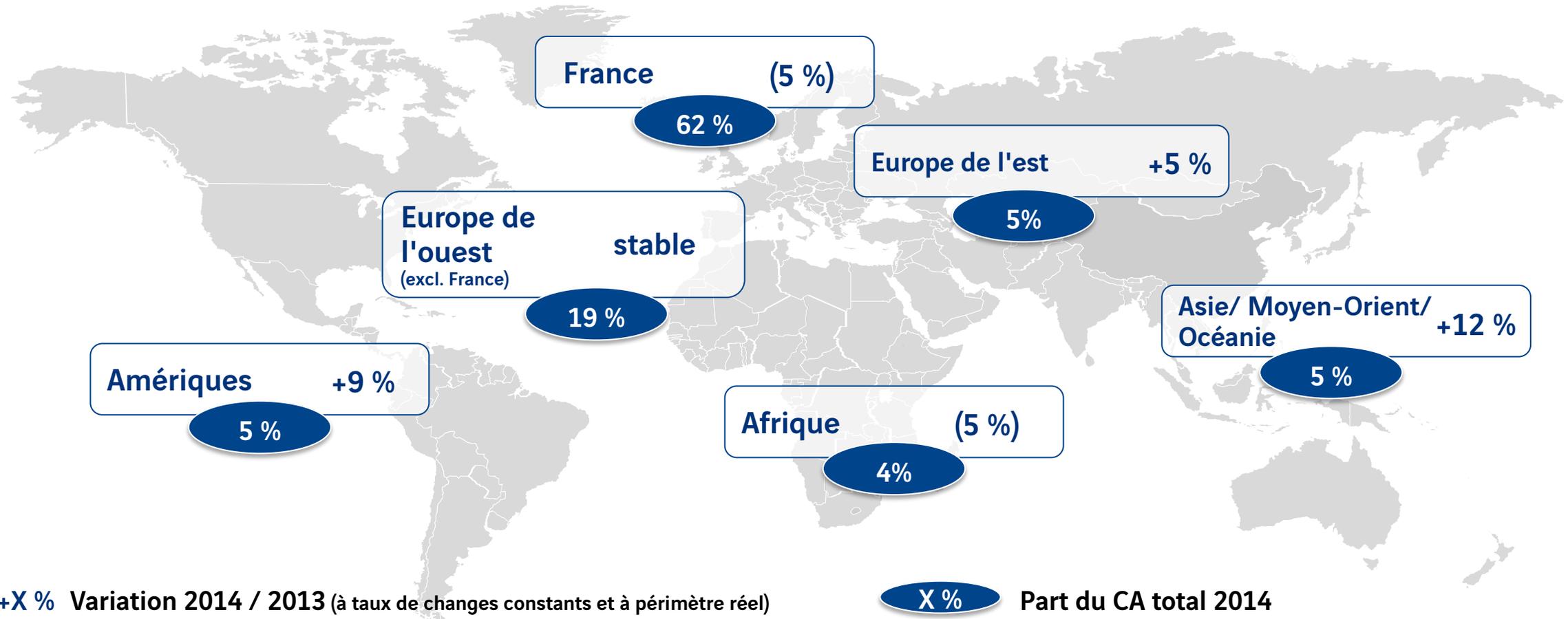


Chiffre d'affaires	<b>15,4 Mds€</b>	(2,8 %)
ROPA	<b>380 m€</b>	(44,1 %)
ROPA/CA	<b>2,5 %</b>	(160) pb
Carnet de commandes (au 31 déc.)	<b>16,1 Mds€</b>	(6,8 %)

- Contraction en France
- Restructuration des activités au Royaume-Uni
- Croissance à l'international hors d'Europe



Ralentissement en France et en Afrique ; croissance ou stabilité partout ailleurs



# Créer collectivement de la valeur par l'implication de tous et optimiser notre performance par la responsabilisation de chacun

## Des engagements précis : *Le Manifeste*

**ensemble !**

Acteur mondial des métiers des concessionnaires et de la construction, VINCI Group, émane, construit et exploite des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec ses partenaires publics et privés comme une condition nécessaire de son activité, et publie un nouveau Manifeste dont les engagements répondent à cet objectif.

**Ensemble, pour concevoir et construire !**

1 Nos infrastructures et nos équipements sont au service du public et du bien commun. Aussi, nous explorons associatif le plus en amont possible dans nos projets, tous les acteurs concernés : partenaires, clients, fournisseurs, élus, riverains, monde associatif, etc.  
**Nous nous engageons à favoriser l'écoute et la concertation dans la conduite de nos projets, pour mieux y associer nos partenaires.**

**Ensemble, dans le respect des principes éthiques !**

2 L'éthique est au cœur de nos contrats et des relations avec nos clients. Nos entreprises appliquent notre charte éthique partout dans le monde.  
**Nous nous engageons à une totale transparence sur nos pratiques et celles de nos sous-traitants.**

**Ensemble pour la croissance verte !**

3 Nous participons à la réflexion prospective sur la ville et la mobilité durables. Nos innovations, issues de éco-conception, nous permettent d'améliorer les performances énergétiques et environnementales de nos infrastructures.  
**Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon de 2020. À accompagner nos clients dans la recherche d'une meilleure efficacité énergétique et à les inciter à adopter un comportement éco-responsable.**

**Ensemble, dans l'engagement citoyen !**

4 Notre activité est ancrée dans les territoires. C'est pourquoi nous soutenons l'engagement des collaborateurs et des entreprises du Groupe dans des actions de mécénat et de lutte contre l'exclusion.  
**Nous nous engageons à soutenir l'engagement citoyen de nos salariés, en particulier au travers des fondations du Groupe dans le monde entier.**

**Ensemble, vers le « zéro accident » !**

5 Notre refusine de considérer les accidents du travail comme une fatalité. La responsabilité de notre management est de créer les conditions qui garantissent l'intégrité physique et la santé de toutes les personnes présentes sur nos chantiers et nos exploitations.  
**Nous nous engageons sur l'objectif du « zéro accident ».**

**Ensemble pour la diversité et l'égalité des chances !**

6 Notre culture est fondée sur le brassage des origines et des expériences. Nous combattons toute forme de discrimination, à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière de nos collaborateurs. Nous formons nos managers à notre engagement et nous le transmettons à nos fournisseurs et à nos sous-traitants.  
**Nous nous engageons à favoriser notre encadrement et à l'ouvrir plus largement aux personnes de toute origine.**

**Ensemble pour des parcours professionnels durables !**

7 Nous inscrivons la relation avec nos salariés dans une perspective de long terme. Nous pratiquons une flexibilité responsable, favorisant un développement professionnel et personnel équilibré pour nos collaborateurs.  
**Nous nous engageons à proposer des perspectives de formation et de mobilité à tous nos collaborateurs, dans une logique d'employabilité durable.**

**Ensemble, pour partager les fruits de notre performance !**

8 Nos collaborateurs sont, ensemble, le premier actionnaire de VINCI. Nous souhaitons partager avec nos salariés, partout dans le monde, les fruits de notre croissance, grâce à l'attribution salariale et à des mécanismes adaptés de partage des profits.  
**Nous nous engageons, partout où cela est possible, à ce que 50 % des salariés de VINCI bénéficient d'un dispositif de partage de notre réussite économique.**



**« Je m'engage à mobiliser l'ensemble des managers de VINCI pour faire appliquer ces engagements et pour les placer au cœur du dialogue social, au plus près du terrain. Le Groupe fera valoir le respect et l'esprit de ce Manifeste par un organisme indépendant, et en publiera régulièrement les résultats en toute transparence. »**

Xavier Huillard, président-directeur général

**Nous nous engageons à favoriser l'écoute et la concertation dans la conduite de nos projets, pour mieux y associer nos partenaires**



**Nous nous engageons à une totale transparence sur nos pratiques et celles de nos sous-traitants**



**Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020, à accompagner nos clients dans la recherche d'une meilleure efficacité énergétique et à les inciter à adopter un comportement éco-responsable**



**Nous nous engageons sur l'objectif du « zéro accident »**



**Nous nous engageons à soutenir l'engagement citoyen de nos salariés, en particulier au travers des fondations du Groupe dans le monde entier**



**Nous nous engageons à féminiser notre encadrement et à l'ouvrir plus largement aux personnes de toute origine**



**Nous nous engageons à proposer des perspectives de formation et de mobilité à tous nos collaborateurs, dans une logique d'employabilité durable**

**Nous nous engageons, partout où cela est possible, à ce que 100 % des salariés de VINCI bénéficient d'un dispositif de partage de notre réussite économique**



- **VINCI porte plainte pour diffamation**

- **Au Qatar, VINCI s'est engagé concrètement pour assurer les meilleurs standards**

- **Le modèle social de VINCI place le collaborateur et l'humain au centre de chaque projet**





# Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier





# Performances financières 2014





### CONCESSIONS

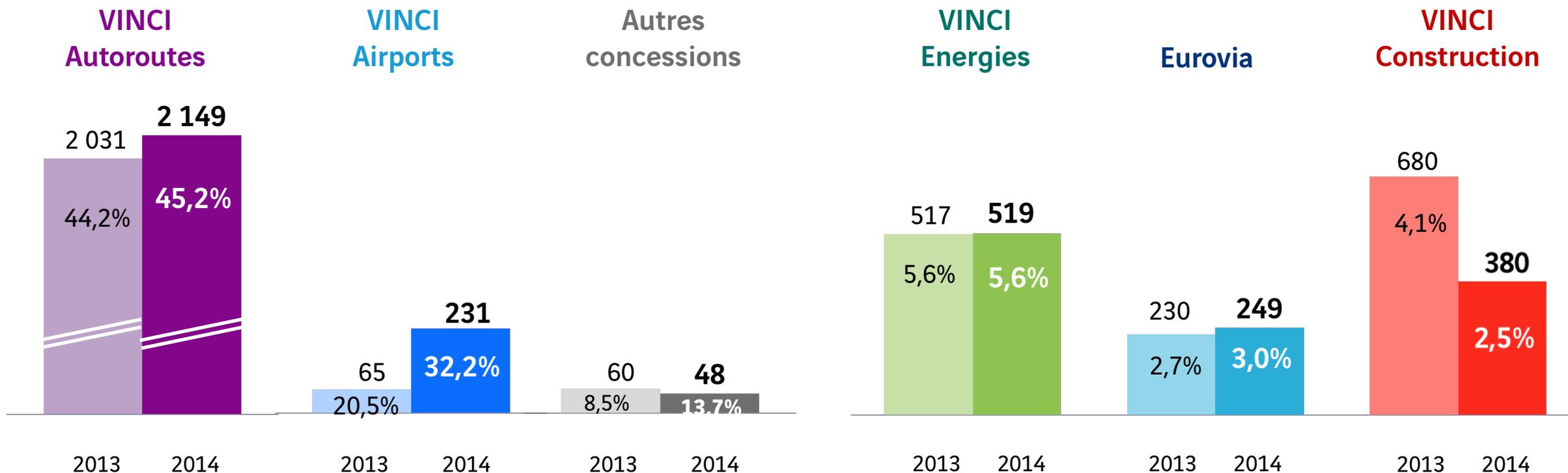
**2 428 m€** +12,6 %

ROPA/CA : **41,7 %** +330 pb

### CONTRACTING

**1 148 m€** (19,6 %)

ROPA/CA : **3,5 %** (60) pb

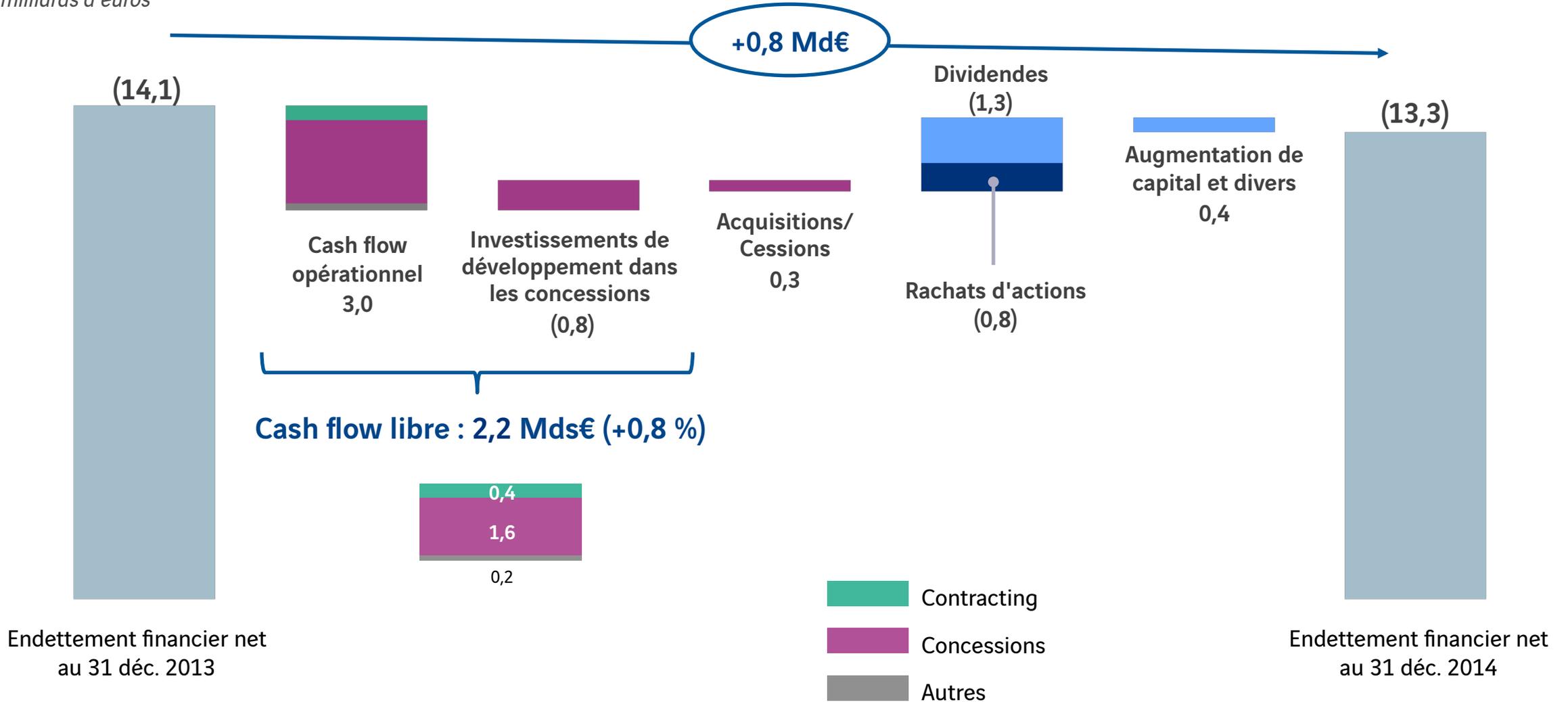


En millions d'euros

	2014	2013	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 637</b>	<b>3 677</b>	<b>-1,1 %</b>
+/- Produits & charges non courants	607	90	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 243</b>	<b>3 767</b>	<b>+12,7 %</b>
- Frais financiers nets	(616)	(598)	
- Autres produits et charges financiers	(61)	(52)	
- Impôt sur les bénéfices	(1 050)	(1 070)	
- Intérêts minoritaires	(30)	(84)	
<b>= Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 486</b>	<b>1 962</b>	<b>+26,7 %</b>
<i>dont éléments opérationnels non courants</i>	<i>581</i>	<i>64</i>	
<b>Résultat net hors éléments non courants</b>	<b>1 906</b>	<b>1 898</b>	<b>+0,4 %</b>
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	<b>4,9 %</b>	<b>4,7 %</b>	
<b>Résultat net dilué par action</b> (en euros)	<b>4,43 €</b>	<b>3,54 €</b>	<b>+25,1 %</b>

# Réduction de l'endettement financier net en 2014

En milliards d'euros

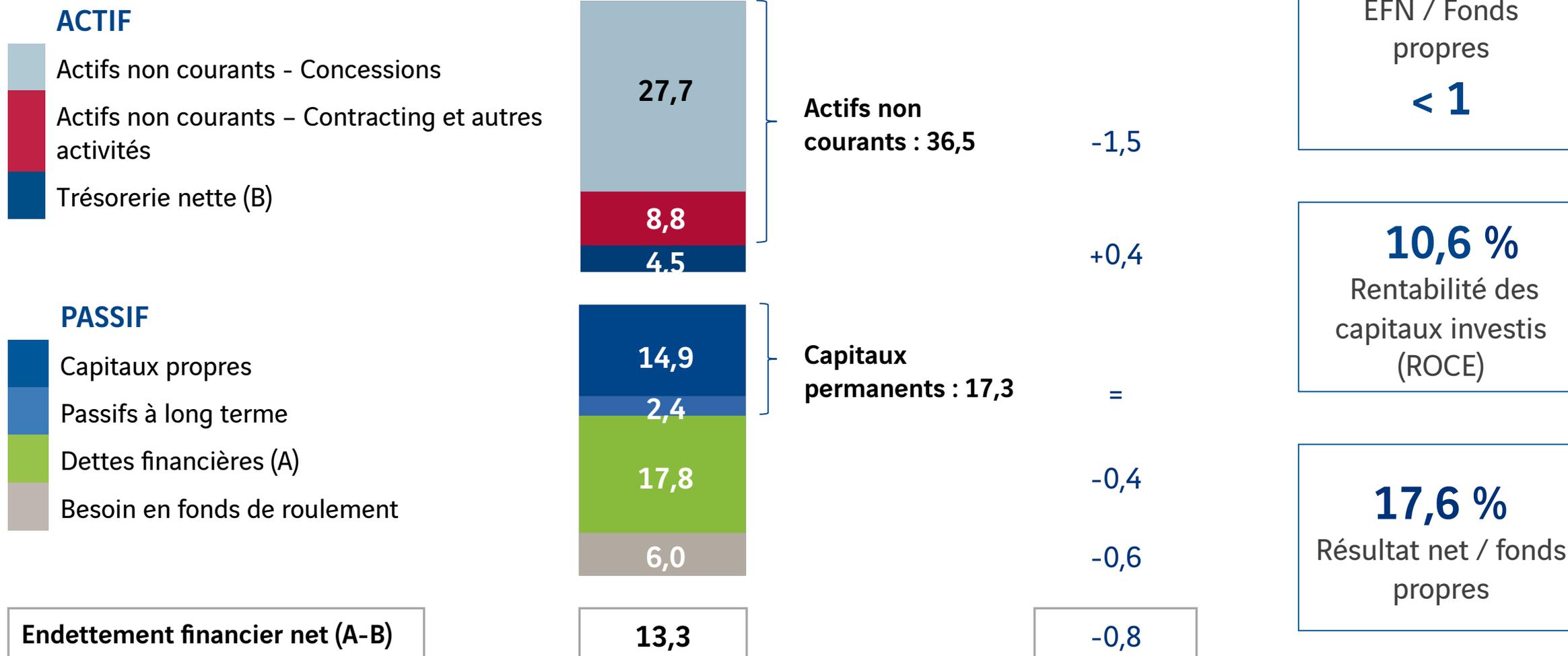


# Une structure financière marquée par l'importance des actifs en concessions

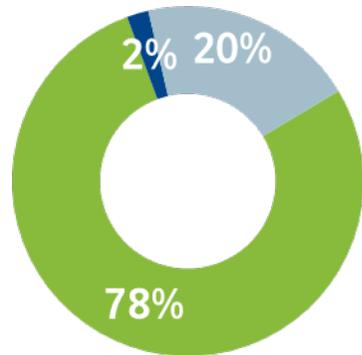
En milliards d'euros

31 décembre 2014

Variation vs.  
31 décembre 2013

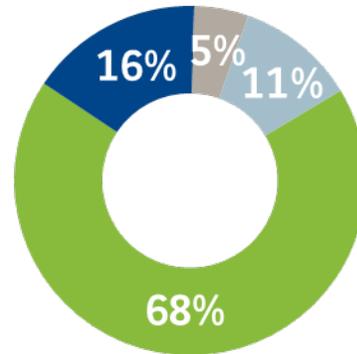


La dette du Groupe est logée sur les concessions



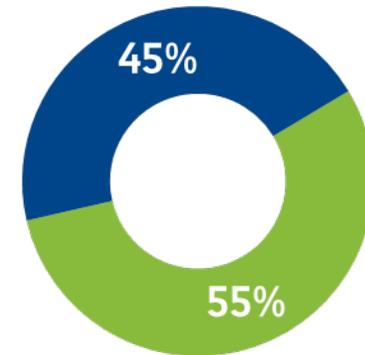
- VINCI Autoroutes
- VINCI Concessions
- Holdings et autres

Le marché obligataire est la source principale de financement du Groupe



- Emprunts obligataires
- Caisse Nationale des Autoroutes (CNA)
- Prêts bancaires
- Banque Européenne d'Investissement

La gestion de taux d'intérêts est prudente et optimisée



- Taux fixe
- Taux variable ou capé

## 5,2 ans

Maturité moyenne de la dette financière brute à fin décembre 2014

## Protection de la notation de crédit

**A-**  
S&P

**Baa1**  
Moody's

- **Perspective stable** -

➔ Notation S&P relevée de BBB+ à A- en mars 2014

➔ Notation Moody's confirmée en mars 2015

## Maintien d'une liquidité forte

**10,5 Mds€**

au 31 décembre 2014, répartie entre :

- **4,5 Mds€** trésorerie nette au bilan
- **6,0 Mds€** lignes de crédit bancaires confirmées disponibles (échéance mai 2019 après renégociation en 2014)

## Politique actionnariale attractive et constante

- Distribution de **50 %** du résultat net
- **Elimination de la dilution**
  - Rachats d'actions nets en 2014 : **360 m€**
  - Annulation de **23 millions** d'actions en octobre 2014 (3,8% du capital)
- **Actionnariat**
  - **35,6 millions** d'actions auto-détenues, soit 6,0% du capital (dont 5,5 millions d'actions affectées à la couverture des instruments dilutifs)
  - **114 000 salariés** (dont env. 17 000 à l'international) détiennent 9,7% du capital

## Dividende 2014

Dividende par action proposé :

**2,22 €<sup>\*</sup> (+25 %)**

Rendement <sup>\*\*</sup> : 4,9 %

*Dont :*

*Acompte versé le 14 novembre 2014*

**1,00 €**

*Solde (versé en numéraire)*

**1,22 €**

- Détachement du coupon : 27 avril 2015
- Paiement : 29 avril 2015

\* Dont 0,45 € à titre exceptionnel

\*\* Sur la base du cours de l'action VINCI au 31 décembre 2014



# Xavier Huillard

Président-directeur général





# Perspectives 2015





## Trafic

Variation	2013	2014
Réseau interurbain	+1,1 %	+2,1 %
<i>Véhicules légers</i>	+1,3 %	+2,2 %
<i>Poids lourds</i>	-0,2 %	+1,7 %

- **Approbation par la Commission européenne du plan de relance autoroutier le 28 octobre 2014**
- **Signature le 9 avril 2015 d'un protocole d'accord entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes**



## Trafic passagers

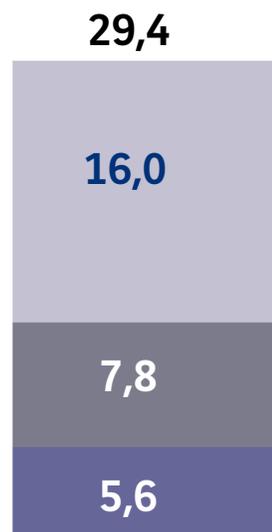
Variation	2013*	2014
Total	+6,6 %	+9,1 %
<i>Cambodge</i>	+17,7 %	+12,8 %
<i>France</i>	+6,9 %	+3,6 %
<i>Portugal</i>	+5,0 %	+9,5 %

- **Poursuite de la croissance du CA non aéronautique sur les plateformes portugaises**
- **Renouvellement du contrat de l'aéroport de Clermont-Ferrand pour 12 ans**
- **VINCI sélectionné avec Aéroports de Paris et Astaldi pour la concession de l'aéroport de Santiago du Chili (20 ans)**
- **Nouvelle concession de 25 ans : Toulon-Hyères**

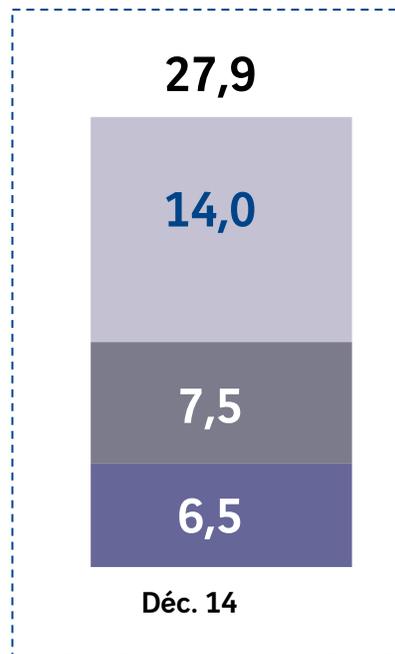
\* Pro forma

**Carnet de commande impacté par la baisse des prises de commandes en France et l'avancement du projet de la LGV Tours-Bordeaux / redéploiement à l'international**

Répartition par zone géographique



Déc. 13



Déc. 14

Δ déc. 14/13

(5 %)

(13 %)

(4 %)

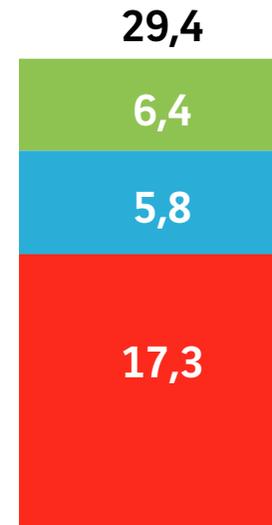
+16%

Δ déc. 14/13  
Hors LGV  
Tours-  
Bordeaux

(1 %)

(7 %)

Répartition par pôle



Déc. 13



Déc. 14

Δ déc.  
14/13

(5 %)

(0 %)

(4 %)

(7 %)

- France
- Europe hors France
- International hors Europe

- VINCI Energies
- Eurovia
- VINCI Construction

Chiffre d'affaires

*Concessions : poursuite de la croissance du trafic de VINCI Autoroutes et de VINCI Airports, mais à un niveau moindre qu'en 2014*  
*Contracting : baisse de 5% à 10% en France ; hausse hors de France notamment du fait de la croissance externe*

Globalement en légère baisse  
Augmentation de la part réalisée hors de France

ROPA

*Redressement des exploitations déficitaires conduisant à une amélioration du taux de ROPA/CA du Contracting*

Taux de ROPA/CA du Groupe en légère amélioration

*VINCI vise un résultat net part du Groupe, hors éléments non courants, d'un niveau voisin de celui réalisé en 2014*

## Les priorités de VINCI pour une croissance durable et rentable

### Priorité aux activités en croissance

#### VINCI Airports

- ✓ Capturer le dynamisme du trafic aérien mondial
- ✓ Rechercher de nouvelles opportunités de développement (extensions, acquisitions, nouvelles plateformes)

#### VINCI Energies

- ✓ Potentiel important de croissance externe
- ✓ VINCI Energies dispose de la taille et de l'organisation pour se déployer au niveau mondial

### Développer tous les métiers du Groupe à l'international

- ✓ Capitaliser sur les savoir-faire et présences locales
- ✓ Rechercher de la croissance à long terme hors d'Europe, notamment par des acquisitions
- ✓ Valoriser les activités de niche à fort contenu technologique (Soletanche Freyssinet, Entrepouse, ETF, projets à valeur ajoutée)

### Extraire plus de valeur de nos positions actuelles

- ✓ Développer les synergies à l'intérieur du Groupe
- ✓ Restructurer les couples métiers-pays qui ne sont pas à l'optimum, en particulier achever la restructuration de VINCI Construction UK
- ✓ Renforcer la discipline managériale et opérationnelle

**Créer de la valeur à long terme en s'appuyant sur le modèle concessionnaire-constructeur intégré de VINCI dans le respect de la discipline financière**

# Yves-Thibault de Silguy

Vice-président administrateur référent  
Président du comité de la Stratégie et des Investissements  
Président du comité des Nominations et de la Gouvernance

## Conseil d'administration

15 membres

## Direction générale

**Xavier Huillard**

Président-directeur général

Renouvellement du mandat d'administrateur en 2014

**Yves Thibault de Silguy**

Vice-président et administrateur référent

Renouvellement du mandat d'administrateur en 2014

**Pierre Coppey**

Directeur général délégué

Nommé le 15 avril 2014

En charge de la branche concessions

## 4 comités spécialisés

- Comité des Nominations et de la Gouvernance
- Comité de la Stratégie et des Investissements
- Comité d'Audit
- Comité des Rémunérations

## Comité exécutif

12 dirigeants dont le PDG et le DGD  
21 réunions en 2014

### Comité des Nominations et de la Gouvernance

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Jean-Pierre Lamoure

Marie-Christine Lombard ✓

Pascale Sourisse ✓

4 réunions

100%

d'assiduité

### Comité de la Stratégie et des Investissements

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Élisabeth Boyer

Uwe Chlebos

Jean-Bernard Lévy ✓

Le représentant de Qatari Diar ✓

8 réunions

97%

d'assiduité

### Comité d'Audit

**Henri Saint Olive** Président ✓

Robert Castaigne ✓

Graziella Gavezotti ✓

Michaël Pragnell ✓

5 réunions

100%

d'assiduité

### Comité des Rémunérations

**Robert Castaigne** Président ✓

Yannick Assouad ✓

Miloud Hakimi

Pascale Sourisse ✓

4 réunions

100%

d'assiduité

**8** réunions en 2014

Taux de participation

**95 %**

**15** membres

Une majorité d'administrateurs indépendants

**75 %**

Taux de féminisation

**38,5 %**

Administrateurs non français

**33 %**

- **1** administrateur représentant les salariés actionnaires
- **2** administrateurs représentant les salariés

## ■ Renouvellement des mandats de **deux** administrateurs pour 4 ans

- Robert Castaigne
- Pascale Sourisse

## ■ Nomination de **deux** nouveaux administrateurs pour 4 ans

- Ana Paula Pessoa
- Un administrateur représentant les salariés actionnaires

<b>15</b> membres	
Une majorité d'administrateurs indépendants  <b>75 %</b>	Hausse du taux de féminisation*  38,50 % → <b>46,15 %</b>
Hausse du taux d'administrateur non français  33 % → <b>40 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>1</b> administrateur représentant les salariés actionnaires</li> <li>■ <b>2</b> administrateurs représentant les salariés</li> </ul>

\* Dans l'hypothèse où l'administrateur représentant les salariés actionnaires serait une femme

# Henri Saint Olive

Président du comité d'Audit

- 5 réunions en 2014
  - Participation des membres 100%
  
- Processus d'élaboration de l'information comptable et financière
  - Examen des comptes consolidés et sociaux ainsi que des recalages budgétaires
  - Revue de la politique financière du Groupe : gestion de la liquidité et de la dette
  - Opérations financières
  
- Efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne
  - Examen des dispositifs en place dans les pôles, revue « *post-mortem* » de projets difficiles et revue des litiges en cours
  - Sécurité des systèmes d'information
  - Revue du rapport du président sur la gestion des risques et le contrôle interne
  
- Contrôle légal des comptes annuels et consolidés
  - Échanges avec les commissaires aux comptes
  - Examen des conclusions de leurs travaux
  
- Indépendance des commissaires aux comptes

# Robert Castaigne

Président du comité des Rémunérations

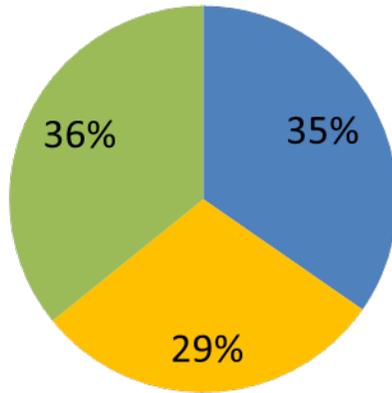
- **Nouvelle composition du Comité depuis la dernière assemblée générale du 15 avril 2014**
  - Robert Castaigne (Président)
  - Yannick Assouad
  - Pascale Sourisse
  - Miloud Hakimi (administrateur représentant les salariés)
  
- **Principaux points traités :**
  - Rémunération des dirigeants mandataires sociaux (MM. Huillard et Coppey)
  - Plans de fidélisation à long terme pour les cadres et les dirigeants
  - Suivi des plans d'actionnariat salarié
  - Modification du système de répartition des jetons de présence

- 2014 : une année charnière

- Fin du mandat 2010-2014

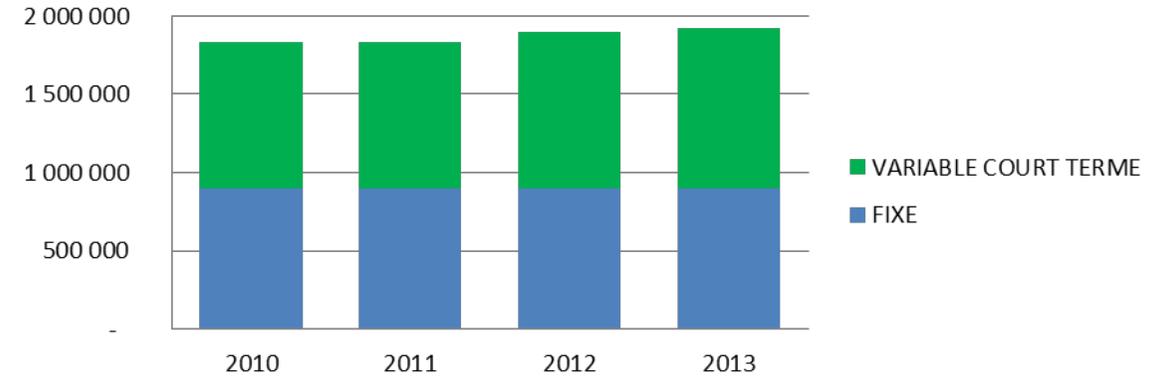
## Rémunération globale au titre du mandat 2010-2014

■ FIXE ■ LONG TERME PAYE EN 2014 ■ VARIABLE COURT TERME

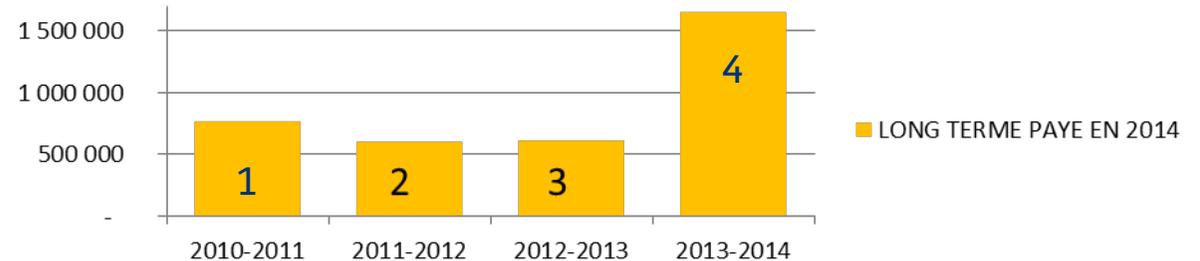


- Début du nouveau mandat 2014-2018

## REMUNERATION - PERIODE 2010-2014

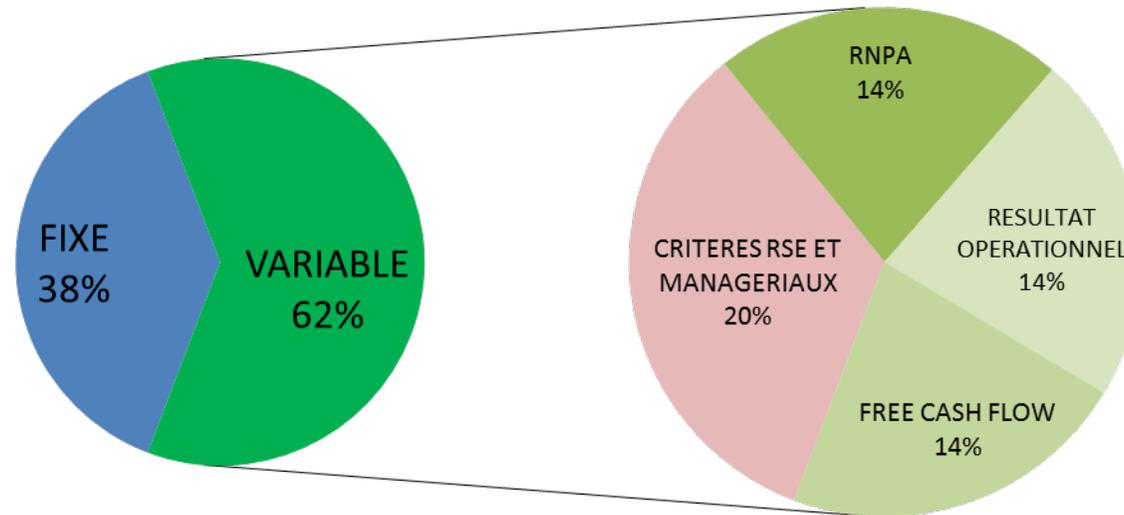


## LONG TERME PAYE EN 2014



- Le système de rémunération du **Président-directeur général** dans le cadre de son mandat 2014-2018 figure **page 143** du Rapport annuel 2014.

## Rémunération plafonnée



- Partie fixe de **1 000 000 €**
- Partie variable plafonnée à **160 % de la partie fixe** calculée lors de l'arrêté des comptes de l'exercice et résultant de l'addition de quatre éléments liés à :
  - L'évolution du Résultat net par action (RNPA)
  - L'évolution du Résultat Opérationnel Courant (ROC)
  - L'évolution du free cash flow (FCF)
  - des critères de nature managériale (RSE, gouvernance,...) déterminés et évalués par le Conseil d'administration
- Partie long terme (3 ans) : attribution d'actions sous conditions de performance internes et externes définie chaque année par le Conseil

■ **18<sup>ème</sup> résolution : Avis de l'assemblée sur les éléments de rémunération versés ou dus au Président-directeur général au titre de l'exercice 2014**

■ Ces éléments figurent page 147 du Rapport Annuel et page 31 du dossier de convocation.

■ Il s'agit des éléments suivants :

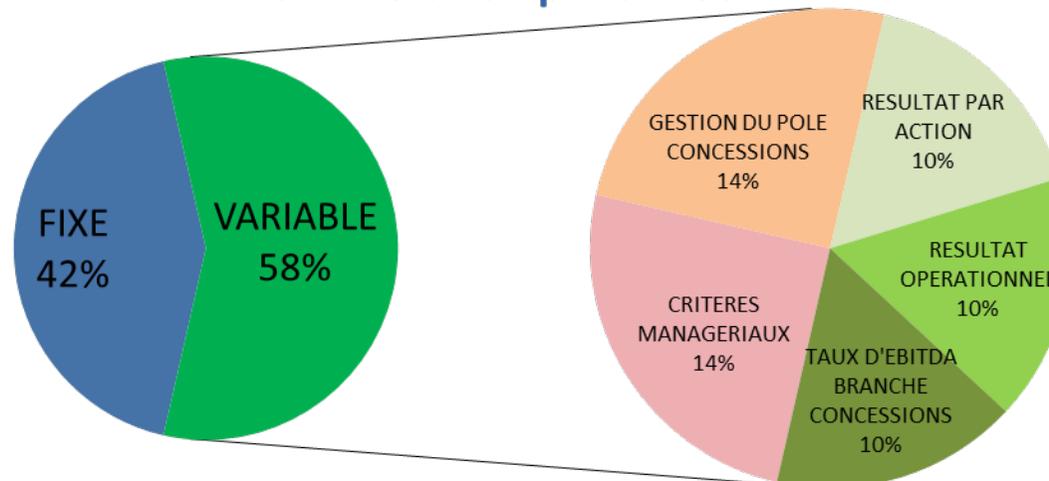
■ Rémunération fixe versée en 2014 :	971 111 €
■ Rémunération variable versée au titre de 2014 :	1 246 898 €
■ Dotation au titre du plan d'incitation à long terme au titre de la 4 <sup>ème</sup> année du mandat :	1 650 173 €
■ Attribution conditionnelle d'actions de performance (plan 2014 – 2017) :	1 043 011 €
■ Jetons de présence versés par une filiale étrangère (imputés sur la rémunération variable) :	13 670 €
■ Avantage en nature (voiture) :	4 064 €

■ Ainsi que du rappel d'engagements qui avaient fait l'objet d'un vote par l'assemblée générale en 2010 :

- Engagement portant sur une éventuelle indemnité de rupture
- Eligibilité au régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants

- Le système de rémunération du Directeur général délégué figure **page 145** du Rapport annuel 2014.
- Prise de fonction le 15 avril 2014. Maintien du contrat de travail qui concerne la gestion du pôle Concessions du Groupe. Rémunération au titre de ce contrat incluse dans la rémunération globale.

## Rémunération plafonnée



- Partie fixe de 600 000 €
- Partie variable plafonnée à **133 % de la partie fixe** calculée lors de l'arrêté des comptes de l'exercice et résultant de l'addition de quatre éléments liés :
  - à l'évolution du Résultat net par action
  - à l'évolution du Résultat Opérationnel Courant
  - au taux d'EBITDA de la branche Concessions
  - à des critères managériaux (50%) et à la gestion de la branche Concessions (50%)
- Partie long terme (3 ans) : attribution d'actions sous conditions de présence et de performance interne et externe
- Régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants

■ **19<sup>ème</sup> résolution** : Avis de l'assemblée sur les éléments de rémunération versés ou dus au directeur général délégué au titre de l'exercice 2014 :

■ Ces éléments figurent page 148 du Rapport Annuel 2014 et page 32 du dossier de convocation.

■ Il s'agit des éléments suivants :

■ Rémunération fixe versée en 2014 :	497 132 €
■ Rémunération variable versée au titre de 2014 :	333 750 €
■ Plan d'incitation à long terme 2014 :	592 158 €
■ Avantage en nature (voiture) :	1 903 €

■ **15<sup>ème</sup> résolution** : Approbation d'un engagement de retraite complémentaire et éligibilité à un régime de retraite à cotisation définies.

- **Mise en place d'un plan d'incitation à long terme le 15 avril 2014**
  - **Allocations conditionnelles d'actions (1 027 651 actions) et d'une somme en numéraire à 1 850 cadres dirigeants et collaborateurs (dont 63 200 aux membres du Comité Exécutif)**
  - **Allocation exclusivement en actions au PDG (23 240 actions)**
  - **Attributions qui deviendront définitives en 2017 sous les conditions suivantes :**
    - **Présence pour la partie en numéraire**
    - **Présence et performance (moyenne sur 3 ans) pour la partie en actions :**
      - **80 % de l'attribution liée à la création de valeur : le taux de retour sur les capitaux employés doit être supérieur au coût moyen pondéré du capital (d'au moins 10 % pour une attribution à 100 % des actions) ;**
      - **20 % de l'attribution liée au rendement de l'action VINCI comparé au rendement global (dividendes réinvestis) de l'indice CAC 40 (surperformance d'au moins 5 % pour une attribution à 100 % des actions).**

## ■ Plan d'épargne groupe

- Le Groupe a mis en place des plans d'actionnariat salarié permettant aux collaborateurs de devenir actionnaires, ce qui est pour eux un témoignage fort d'implication.
  - France
    - Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une décote de 5 % moyennant un blocage pendant 5 ans des actions.
    - Environ 100 000 collaborateurs sont porteurs de parts.
    - Valeur des avoirs investis : 2,7 milliards d'euros dont la moitié est détenue depuis plus de 5 ans.
    - Régime fiscal et social incitatif.
  - International
    - Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence.
    - Environ 20 000 salariés actionnaires.
    - Valeur des avoirs investis : 114 M€ dont 51% sont disponibles.
    - Régime fiscal et social : variable selon les pays.
- Les 27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> résolutions proposées à vos suffrages permettront la poursuite de ces programmes et d'y associer les nouveaux collaborateurs.

## ■ 13<sup>ème</sup> résolution : Augmentation de l'enveloppe des jetons de présence

- Enveloppe passant de 920 000 € à 1 150 000 €
- Augmentation du nombre des administrateurs (15 membres actuellement)
- Administrateurs venant de l'étranger
- Mise en place d'un système de répartition tenant mieux compte de la participation effective des administrateurs aux réunions du Conseil.

# Résumé des rapports des commissaires aux comptes

Assemblée générale mixte du 14 avril 2015

**Deloitte.**

  
**KPMG**  
*cutting through complexity*

1. Rapport sur les comptes consolidés de VINCI (Document de référence : page 286)
2. Rapport sur les comptes annuels de VINCI (Document de référence : page 303)
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Document de référence : pages 304 à 306)
4. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil d'administration de VINCI (Document de référence : page 204)
5. Quatre rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions 20, 22 à 26, 27 et 28)
6. Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données à votre Conseil d'administration de procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations
<p><b>Rapport sur les comptes consolidés</b> <i>(Résolution n°1)</i></p>	<p><b>Certification sans réserve</b></p>	<p>La justification de nos appréciations porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement,</li> <li>- les modalités de réalisation des tests de dépréciation des goodwill et des actifs immobilisés.</li> </ul>
<p><b>Rapport sur les comptes annuels</b> <i>(Résolution n°2)</i></p>	<p><b>Certification sans réserve</b></p>	<p>La justification de nos appréciations porte sur l'évaluation des titres de participation.</p>

► **Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères au regard de leurs référentiels comptables respectifs et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine du Groupe et de la Société à la fin de cet exercice.**

Titre du rapport	Observations
<p>Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (<i>Résolutions n° 15, 16 et 17</i>)</p>	<p>► Trois nouvelles conventions et engagements réglementés ont été autorisés par votre Conseil d'administration et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 avril 2015. Ils concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● L'engagement de retraite pris en faveur de M. Pierre Coppey et son affiliation au régime de retraite à cotisations définies mis en place par VINCI au bénéfice de ses cadres et assimilés.</li><li>● Les conventions conclues entre VINCI et VINCI Concessions dans le cadre de la restructuration financière de la société Via Solutions Sudwest GmbH.</li><li>● Le mandat conclu entre VINCI et VINCI Concessions relatif à la gestion de la concession autoroutière Comarnic Brasov en Roumanie.</li></ul> <p>► Les conventions et engagements réglementés que vous avez approuvés au cours des précédentes assemblées générales et qui se sont poursuivis ou exécutés au cours de l'exercice sont relatés dans notre rapport.</p>

Résolutions	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
N°20 <i>(Annulation d'actions)</i>	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	18 mois	▶ Dans la limite de 10 % du capital social
N°22 à 26 <i>(Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières)</i>	Autorisation d'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	▶ Dans la limite de 300 millions € d'augmentation de capital en nominal ▶ Dans la limite de 5 milliards € d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances en nominal ▶ Dans la limite de 15 % du capital social (en cas de suppression du droit préférentiel de souscription et d'apports en nature)
N°27 <i>(Plan d'Epargne)</i>	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés	26 mois	▶ Dans la limite de 1,5 % du capital social, au moment où le Conseil d'administration prendra sa décision  ▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration ou le jour de l'ouverture de la période de souscription.
N°28 <i>(Filiales étrangères)</i>		18 mois	

▶ Nous n'avons pas observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et les informations données dans les rapports du Conseil d'administration

▶ Nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 22<sup>ème</sup> à 28<sup>ème</sup> résolutions dans les cas prévus dans le dernier paragraphe de nos rapports.

# La parole aux actionnaires

# Résolutions soumises à l'assemblée générale des actionnaires

- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014**
  - **Bénéfice net part du Groupe : 2 486 millions d'euros**

- **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014**
  - **Bénéfice net : 2 792 millions d'euros**

- **Affectation du résultat social de l'exercice 2014**
  - **Dividende de 2,22 euros par action**
  - **Acompte sur dividende de 1,00 euro par action**
  - **Solde du dividende de 1,22 euro par action**
  
  - **Date de détachement du coupon : 27 avril 2015**
  - **Date de paiement du solde du dividende : 29 avril 2015**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Castaigne pour une durée de quatre années**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Pascale Sourisse pour une durée de quatre années**

- **Nomination de Mme Ana Paula Pessoa en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années**

- **Nomination de Mme Josiane Marquez en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Nomination de M. Gérard Duez en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Nomination de Mme Karin Willio en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Nomination de M. Thomas Franz en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Nomination de M. Rolland Innocenti en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Nomination de M. Michel Pitte en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts**

- **Jetons de présence**

- **Enveloppe depuis 2010 : 920 000 euros**
- **Enveloppe proposée : 1 150 000 euros**

- **Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions**

- **Approbation de l'engagement de la Société en faveur de M. Pierre Coppey en matière de retraite complémentaire**

- **Approbation du mandat conclu entre VINCI et VINCI Concessions pour la gestion de la concession autoroutière Comarnic Brasov en Roumanie**

- **Approbation des conventions conclues entre VINCI et VINCI Concessions dans le cadre de la restructuration financière de Via Solutions Sudwest GmbH**

- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au président-directeur général

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au directeur général délégué à compter de sa nomination intervenue le 15 avril 2014**

- **Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre – avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires – toutes actions et valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles de la Société et/ou de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales, autres que des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- Autorisation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires

- **Délégation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières consentis à la Société**

- **Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- **Modification de l'article 8 des statuts « Droits attachés à chaque action » à l'effet d'écarter la disposition de la loi du 29 mars 2014 relative à l'acquisition d'un droit de vote double de droit par les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire**

- **Modification de l'article 10 bis des statuts « Détention du capital » à l'effet de se conformer aux dispositions de l'article R.225-85 et du VI de l'article L.233-7 du Code de commerce**

- **Modification de l'article 17 des statuts « Assemblées d'actionnaires » à l'effet de se conformer aux dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce modifié par l'article 4 du décret du 8 décembre 2014**

- Pouvoirs pour les formalités